

# PROCÈS VERBAUX

SAISON 2023-2024



## JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°02 - publié le 26 juillet 2023





# COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES SENIORS ET DELEGATIONS

## PROCÈS-VERBAL N°01

Réunion du 20/07/2023

**Président :** DJEDOU Djamel

**Présents :** FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT, POMMIER Michel.

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :  
**competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr**

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

### COUPE DE FRANCE :

**Merci de consulter les calendriers de vos catégories afin de pouvoir faire les modifications sur Footclub dans le temps impartis.** Les demandes de semaine en semaine peuvent être refusées par la commission.

### INFORMATION FMI :

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres !** L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

- Tout manquement fera l'objet d'une amende
- Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.

**Une personne de permanence est disponible sur le site du district tous les week-ends.**  
**En cas de problème (intempérie, forfait, problème FMI etc) vous devez obligatoirement la contacter.**

**Lorsqu'un match est reporté il sera automatiquement reprogrammé à la première date disponible sur le calendrier. Les clubs doivent anticiper à l'avance cette reprogrammation.**

**Les poules sont disponibles, nous avons fait notre maximum pour prendre en compte les desideratas que vous nous avez transmis.**

**Toutefois si des clubs désirent une modification de poule charge à eux de s'entendre avec un autre club.**  
**Nous vous remercions dans ce cas de faire un mail à [competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr) avec la boîte mail officielle de votre club et le club concerné en copie avant le 31 juillet.**



Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
Séniors G Lever de rideau	Dimanche 13h00	Dimanche entre 12h et 14h
Séniors G	Dimanche 15h00	Dimanche entre 14h et 15h30
Séniors F ou G	Samedi 20h00 (1)	Voir règlement

(1) : Un club peut, dès la parution de la composition de sa poule solliciter la commission des compétitions à programmer toutes ou parties de ses rencontres de la saison à domicile à jouer à 20h00.

**Horaire Légal :** C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

**Horaire Autorisé :** C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

**Horaire Négocié :** C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

#### Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

**Période Verte :** Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

**Période Orange :** De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

**Période Rouge :** A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

**Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS** lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.





Responsable FMI : Éric THIVOLLE

**Pour les clubs en entente, il faut bien vérifier que les informations concernant les deux clubs sont paramétrées sur la FMI.**

Responsable D1 et D2 : BRUYAT Pascal

Suite au non-engagement de l'équipe Cruas en D2, le club de Die qui intègre la D2, en terminant meilleur 10ème au cours de la saison 2022/2023.

Pour remplacer l'équipe de Die, c'est le club de ACE qui réintègre la D3, ayant terminé 10ème au cours de la saison 2022/2023.

Responsable D4 et D5 : Bernard DELORME

Suite au non-engagement de l'équipe réserve de Cruas, de l'équipe réserve de Ruoms et du repêchage du club d'ACE ce sont les clubs de Désaignes, de Trèfle qui restent en D4.

Le club de Valence As Portugais réintègre la D4 après une saison de sommeil.

**La date limite de l'engagement en D5 est au 22 août 2023.**

Responsable délégation : Éric THIVOLLE

### **INFORMATION FMI :**

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres !** L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

- Tout manquement fera l'objet d'une amende.
- Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.

Vous avez la possibilité de faire une demande de délégué à vos frais.

Cette demande doit être faite via l'adresse mail [competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr) avec la boîte officielle de votre club, 15j avant la date de la rencontre (sauf cas exceptionnel).

**Le club demandeur se verra facturer les frais de délégué.**





Responsable vétérans : FOUYAT Camille

**Si vous envisagez d'inscrire une équipe vétérans pour la saison 2023/2024**, vous pouvez joindre FOUYAT Camille au 06.48.75.81.43 (merci de laisser un message vocal) ou par mail : [competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

Responsable Foot diversifié : Michel POMMIER – 06 82 50 24 93 - [mipommier@wanadoo.fr](mailto:mipommier@wanadoo.fr)

**Pour tout renseignement concernant la compétition vous pouvez contacter votre responsable aux coordonnées ci-dessus.**

Le calendrier foot diversifié sera disponible prochainement. Vous pouvez vous engager sur Footclub.





## POULE DE D1 à D4 pour la saison 2023/2024

D1	POULE UNIQUE	D2	POULE A	POULE B		
	AS BERG HELVIE -1 CENTRE ARDECHE 0 -1 CHOMERAC ENT -1 DAVEZIEUX US -1 E S BEAUMONTELEGER -1 HOSTUN -1 MONTELIMAR FC -1 MOURS ST EUSEBE -1 O SALAISE RHODIA -2 PORTES HTES CEVENNES -1 ROMANS PS -1 SARRAS SPORTS ENTS S -1		AS CORNAS -1 ANNONAY FC -2 BG VALENCE FC -1 BOULIEU ANN -1 CHAT SUR ISERE -1 FC DU CHATELET -1 HTERV G SER -1 MAUVES R C -1 PONT LA ROCHE US -1 ST JEAN MUZOLS -1 U S CHANAS SERRIERES -1 U S DAVEZIEUX VIDAL -2	ALLAN FR FOOT -1 AV S SUD ARDECHE -2 CHABEUIL F C -2 CREST AQUISTE -2 DIOIS -1 DONZERE CO 1 FC RHONE VALLEES -2 ROCHEMAURE US 1 RUDMISOIS OLYMPIQUE -1 ST JUST ST MARCEL US -1 US BAS VIVARAIS -1 VALLEE JABRON US 1		
D3	POULE A	POULE B	POULE C	POULE D		
	AS DU DOLON -1 BOURG ARGENTAL -1 CHAVANAY -3 COLOMB S BART -1 FELINES S CYR -1 O SALAISE RHODIA -3 ST ROMAIN SUR -1 ROIFRIEUX AV S -1 ST ALB D'AY -1 US VAL D'AY -1 VALLEE DOUX A -1 VALLIS AUREA FOOT -1	AM S DONATIEENNE -2 BARBIERES BRM -1 BREN FC -1 F C PEAGEOIS -2 FC PLATEAU ARDECHOIS -1 GENISSIEUX AS -1 HERMITAGE FC -1 RCF 07 -2 ST MARTIN VAL -1 TOURNON TAIN -1 VALENCE FC -2 VALENSOLLES -1	A C E FC -1 A S V M -2 ANCONE U S -1 BEAUFORT/GERV -1 BG V HOMENET -1 FC EYRIEUX EMBROYE -2 FOOTBALL CLUB 540 -1 MALISSARD ET S -1 MONTELIER US -1 PORTOIS FC -1 ST GERVAIS/R -1 US DROME-PROVENCE -1	F C AUBENAS -1 FC MONTELIMAR -2 FC ROCHEGUDIEN -1 LUSSAS U S -1 MONTELIMAR -2 O CTRE ARDECHE -2 PIERRELATTE -2 ROUSSAS G CON A S -1 ST DIDIERAUB -1 ST PAUL 3 CH -1 US ST JUST ST MARCEL -2 VALDAINE F C -2		
D4	POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	POULE F
	CHAVANAY -4 E S BOULIEU LES ANN -2 ENT SARRAS SPORTS S -2 FC DU CHATELET -2 FOOT MT PILAT -2 RAMBERTOIS FC -1 ST JEURE DAY -1 ST JULIEN MOL -1 TOURNON RC -2 TREFLE F ENT S -1 U S VAL D'AY -2 VILLEVOCANCE AS -1	AS DU PIC -1 AS DU DOLON -2 ASSJ -1 CHATEAUNEUF DE GAL -1 CLERIEUX ST BARD GRA -1 ENT ASSBG AMSV 1 FC HAUTERIVES US -2 ST JEAN MUZOLS -2 FC PLATEAU ARDECHOIS -2 HOSTUN -2 LARNAGE SERVE FC -1 ENT S NORD DROME -1	AS CORNAS -2 A S DESAIGNES -1 AM S DONATIEENNE -3 BREN F C -2 CHEYLARD LE -1 MONTMIRAL PAR 1 MONTMEYRAN -1 PEYRINOISE US -1 ST AGREVE S A -1 ST MARCEL VAL AS -1 ST PAUL R JOYEUSE S -1 U S MOURSOISE -2	AC DE L ALLET -1 A S VALENSOLLES -2 CH S ISERE -2 CHAT GOUBET -1 E S BEAUMONTELEGER -2 F C M D A FC BOURG LES VALEN -2 MONTELIER US -2 ROMANS PS -2 US PONT LA ROCHE -2 VAL AS PORTUGAISE -1 VALENCE FC -3	C O DONZEROIS BAIX US -1 ENT S CHOMERACOISE -2 FC PORTOIS -2 FC BAUME MONTSEGUR -1 FC MONTELIMAR -3 FC TURQUOISE -1 JS LIVRON -1 SAUZET FC -1 SAVASSE RC -1 ST MONTAN OL -1 U S VALLEE JABRON -2	AS BERG HELVIE -2 ATHLETIC FOOT CEVEN -1 BERZEME FC -1 CHATEAUNEUF RHONE -1 F A L E TEL MELAS -1 ORGNAC L AVEN -1 ST ALB GROSP -1 U S BAS VIVARAIS -2 U S DE VEYRAS -1 USPHC -2 VALLEE OUVREZOS -1 VALS LES B -1



# COMMISSION DES ARBITRES

## PROCÈS-VERBAL N°01

---

La commission en arbitrage félicite les arbitres qui ont réussi la théories des examens de ligue, Clément Jolivat (R3) Remi Partamian (assistant ligue) Chevechian Maike, Obringer Elyne, Touzouti Zakaria, Coutureau Valere (JAL) et Ghebbari Jimmy (pré -ligue).

En conséquence voici les modifications à l'affectation des catégories adultes pour la saison 2023/2024.

D1 :

**Rouchette Gaétan (reprise arbitre de ligue)**  
**Djeridi Idriss accession supplémentaire**

D2 :

**Azcue Axel accession supplémentaire**

Assistant ligue :

**Chazalon Emilien accession supplémentaire**

La cda vous informe que **Maher Hafsoune et Zinsou Romaric** sont validés arbitre assistant district pour la saison 2023/2024.

### ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES SAISON 2023/2024

La C.D.A. vous informe que comme la saison dernière, l'Assemblée Générale 2023/2024 se déroulera en plusieurs demi-journées.

Veillez trouver ci-dessous les dates :

- Samedi 02 septembre 2023 à CHARMES SUR RHONE  
de 08h00 à 13h00 pour les arbitres D1 –D2 –Assistants Ligue & District
- Samedi 02 septembre 2023 à CHARMES SUR RHONE  
de 13h30 à 18h00 pour les arbitres Jeunes
- Samedi 09 septembre 2023 à MONTELEGER  
de 08h00 à 13h00 pour les arbitres D4
- Samedi 09 septembre 2023 à MONTELEGER  
de 13h 30à 18h00 pour les arbitres D3 et rattrapage pour les arbitres absents aux précédentes sessions.

Nouveauté : A l'issue de l'AG des arbitres (le 02 et le 09) et de l'UNAF, un buffet froid (financé conjointement par le district et l'amicale des arbitres) sera servi à l'ensemble des arbitres présents de 13h00 à 14h00.



Seules, les questions d'ordre technique et générale reçues par mail ([arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr) ou [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)) pour **le mercredi 30 août 2023, délai de rigueur** seront traitées lors de l'assemblée générale.

Pour information, aucune question d'ordre personnel ne sera abordée lors des 2 assemblées générales.

**ATTENTION un test de connaissance vidéo sera effectué à tous les arbitres adultes et jeune et il comptera pour le classement de la saison prochaine.**

ATTENTION : Il n'y aura aucun rattrapage de l'assemblée général le lundi soir.  
Cependant deux rattrapages uniquement du test physique seront prévus le 1 er le lundi 25 septembre 2023 à 18 h 30 (lieu à déterminer) et un autre fin octobre.

Les arbitres doivent venir obligatoirement à la date qui correspond à leur catégorie.  
Pour toutes absences non justifiées (Justificatif de travail, Certificat Médical, Justificatif de congés) la C.D.A. appliquera le règlement intérieur.

Si vous venez sur une demi-journée qui n'est pas prévu et sans avoir demandé l'autorisation à la commission en arbitrage l'application du règlement sera faite avec 10 points de retrait sur votre note d'assiduité.

**Vous devez participer à l'intégralité de la demi-journée merci de prendre vos dispositions.**

Si vous êtes absents justifiés merci d'envoyer votre justificatif à la boîte mail arbitre : [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr) ainsi qu'une copie Roland VIALLET : [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)

Les arbitres absents le samedi 2 septembre devront venir au rattrapage le samedi 09 septembre après-midi.

Seuls, les arbitres qui auront renouvelé leur licence et qui seront à jour sur le plan médical (examen médical et licence validé) pourront participer au test physique TAISA.

Attention pour les arbitres qui ne participeront pas au test physique (C.M. ou licence pas valide à date de l'A.G.) vous avez l'obligation d'être quand même présent la 1/2 journée même avec un Certificat Médical.

Voici la liste des arbitres convoquée (**ATTENTION certains arbitres ont changés de date après accord du président Nicolas BRUNEL**)

**Voici les arbitres D 1 et D 2 convoqués le Samedi 02 septembre 2023 à CHARMES SUR RHONE à 8 H précis.**

NOM	PRENOM	Catégorie arbitre
BEGOT	SEBASTIEN	District 1



BAUDUIN	SYLVAIN	District 1
DEJERIDI	IDRISS	District 1
DIF	OUADEH	District 1
EL MARRAHI	SAID	District 1
GHEBBARI	NOURREDINE	District 1
HATTACH	IMAD	District 1
MEGHZILI	KARIM	District 1
ROUCHETTE	GAETAN	District 1
SEDDOUGUI	FOUAD	District 1
SOUL	KHALED	District 1
VIOUGEAS	VINCENT	District 1
AZCUE	AXEL	District 2
BAZRI	MUSTAPHA FARID	District 2
BERNEZET	STEVEN	District 2
DE JESUS SOUSA	JOSE	District 2
DOGAN	SEBASTIEN	District 2
GUILLARD	SEBASTIEN	District 2
HAVARD	CLEMENT	District 2
JOUAN	JANNICK	District 2
KERBOGHOSSIAN	PIERRE	District 2
MARLHIN	ALEXANDRE	District 2
MICHEL	SEBASTIEN	District 2
POLIZZI	MICHAEL	District 2
POTTIER	ANTHONY	District 2
SADIK	SALIM	District 2
SELLAMI	BILEL	District 2
BAUDOIN	YLAN	JAD (accord cda)

**Voici les arbitres assistants convoqués le Samedi 02 septembre 2023 à CHARMES SUR RHONE à 8H précis.**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>Catégorie arbitre</b>
ABACHKIA	SABER	District Assistant 1
ACARDY	NOEMIE	District Assistant 1
AIT BTAL	NAJIM	District Assistant 1
AROUI	HAMOUDA	District Assistant 1
BENDJEDDA	HAKIM	District Assistant 1
CHAZALON	EMILIEN	District Assistant 1
DUBOIS	MICHAEL	District Assistant 1
EL HADDIOUI	JALAL	District Assistant 1
GALOYAN	ARTHUR	District Assistant 1
MONTAGNON	NOEMIE	District Assistant 1
BOURDEUX	CLEMENT	District Assistant 2
CHABBAT	MAURICE	District Assistant 2
DELORME	LUCIE	District Assistant 2



GRASSET	GUILLAUME	District Assistant 2
HAFSOUNI	MAHER	District Assistant 2
LOMBARD	LOIC	District Assistant 2
LYVER	SEBASTIEN	District Assistant 2
MONTROT	MICHAEL	District Assistant 2
MORET	JAMES	District Assistant 2
PERDRIOLE	RAPHAEL	District Assistant 2
RODRIGUES DE OLIVEIRA	JOA	District Assistant 2
ROUBI	FREDERIC	District Assistant 2
ZINSOU	ROMARIC	District Assistant 2

Voici les arbitres JAD convoqués le samedi 02 septembre 2023 à 13 H 30 à CHARMES SUR RHONE.

Nom	Prénom
AGOSTINO	ANGELO
AROUI	ILIES
AZIAGNON	MARC ELIE
BADAD	AMINE
BADAD	AMIRE
BANCEL	DENIS
BENLABIED	YONI
BILLON	JULES
BOUSHABA	AMIR
BOUSHABA	JASMINE
BUFFAT-NURY	HAYDEN
BUISSON	MATHIEU
CAUL	NATHAN
CELLIER	TAO
CHABERT	MATHEO
CHAMBON	MAEL
CORDEIRO	GUILHERME
DE CILLIA	BRAYAN
DE LOS MUROS	ESTEBAN
DEHDOUH	NAIM
DUCOL	CLEMENT
DUHAMEL	LAURENT
DURAND	GOHAN
EYRAUT	RAPHAEL
FARDADIS	NAWFAL
FOUREL	OLWENN
FRAISSE	SACHA
GAYET	CHARLIE
FREYDIER	LOAN
GOUOT	MAXIME



GRADEK	NOAH
GUERLAIN	ETHAN
HAFSOUNI	NESSIM
HERMANTIER	MAXENCE
JOHANNARD	LORIS
KHARCHICHE	MOHAMED
LAHOUSSE	SAMUEL
LAURENT	HUGO
LEXPERT	XAVIER
MADACI	DEHLIA
MAILLARD	NICOLAS
MANGIN	LOUIS
MARESTIN	PIERRE
MICHEL	MATHIS
MERCIER	JADE
MZOUGH	MOHAMED
NAJIM	YOUNESS
OCHIER GUSTIN	MATHIS
PATRON	YLIAN
PHILIBERT	THOMAS
QUINQUETON	THEO
RAMBAUD	NOA
REVOL	BENJAMIN
ROSIENSKI	EVANN
SAGE	ARTHUR
VALLON	ALEXIS
VIOUGEAS	TOM
YOUSOUF	ABOU
YOUSOUF	OUMARE
ZEKRI	KACI

**Voici les arbitres D3 convoqués le samedi 09 septembre 2023 à 13 h 30 stade de MONTELEGER**

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>CATEGORIE</b>
AYDIN	AYDIN	District 3
BILLON	PHILIPPE	District 3
BINAUD	LAURENT	District 3
CALATAYUD	RENAUD	District 3
CHAABANE	MEDHI	District 3
ALBERT CHEVAL	FANNY	District 3
COURSANGE	THIERRY	District 3
DA SILVA	PATRICE	District 3



DADA	DJILLALI	District 3
DOMINGOS DE FARIA	ELDER	District 3
DUSSAUD	GERALD	District 3
GOIFFON	THEO	District 3
KAYA	BUNYAMIN	District 3
LEBEAU	QUENTIN	District 3
MALOSSANNE	AURELIEN	District 3
MALOSSE	SEBASTIEN	District 3
MONBRUNO	KINTH	District 3
ORHAN	EMRE	District 3
PINTO	PATRICK	District 3
PHILIBERT	LEO	District 3
RAHIBI	MEHDI	District 3
REBOUL	JEAN PIERRE	District 3
SABOUR	AZEDDINE	District 3
VIELZEUF	STEPHANE	District 3
WEBER	STEPHANE	District 3
YANIK	NAZMI	District 3
ZOUINE	KHALID	District 3
VERRECCHIA	ESTEBAN	Jad (accord cda)
VIVIER	JULIE	Jad (accord cda)
MILHES	NICOLAS	District Assistant 2 (accord cda)
JUSTIN	ALEXIS	District 2 (Accord cda)

**Voici les arbitres D4 convoqués le samedi 09 septembre 2023 à 8 h 00 stade de MONTELEGER**

AMARA	MOHSEN	District 4
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
AMROUNE	SAMIR	District 4
ANDRE	MYLAN	District 4
AUBE	FLORIAN	District 4
AURIC	FREDERIC	District 4
BAGHOUGH	AZIZ	District 4
BARBIER	JONATHAN	District 4
BARBOSA	LAURENT	District 4
BEATTIE	Elliot	District 4
BELKADI	MHAMED	District 4
BENLAKEHAL	CHAREF EDDINE	District 4



BESSET	DAVID	District 4
BORNIER	INGRID	District 4
BOUKABOUS	NADIR	District 4
BOUKHETACHE	RACHID	District 4
BOURA	YSSOUFI	District 4
CHANEGUIER	THOMAS	District 4
DEMIR	ISMAYIL	District 4
DESILE	MICKAEL	District 4
DEYGAS	PHILIPPE	District 4
DUBUS	JASON	District 4
DUSSAUD	ROMAIN	District 4
EL MARZGUIOUI	TAREK	District 4
FANGET DUPLOMB	HUGO	District 4
FARNIER	JEAN	District 4
GALOYAN	YOURI	District 4
GARANCHON	GIANY	District 4
GNAHARI	BAHI	District 4
GONCALVES	DANIEL	District 4
GONCALVES	YOANN	District 4
GRASSI	MATHIEU	District 4
HAMRI	HENNI	District 4
HARDI	OTHMANN	District 4
HERMANN	MAGALIE	District 4
KAHLOULI	MOHAMED	District 4
KEM	BENOIT	District 4
KHIATI	NACER	District 4
KHUDEEDA LALO	MAHIR	District 4
LOUIS	NORMAN	District 4
MZOUGH	MOHAMED	District 4
NAICH	MOSTAFA	District 4
NDIAYE	FALOU	District 4
NOUTAI	ZINSOU	District 4
PERGE	DAVID	District 4
PIGNON	KEVIN	District 4
ROSSINI	STEPHANE	District 4
SAGNIER	BASTIEN	District 4
SAINTOIN	DAVID	District 4
SEGUR	DIMITRI	District 4
SHAMOIAN	RONALDO	District 4
SOUMAILA	SOILIH	District 4
VALENCONY	ANDRE	District 4
VERRECCHIA	LAURENT	District 4
WADJIB	IMRANE	District 4
ZAGUIA	RIDA	District 4



JOYEUSAZ	KHAIS	JAD (accord cda)
----------	-------	------------------

### PORTAIL DES OFFICIELS

La C.D.A vous informe que tant que votre licence n'est pas validée vous ne pouvez accéder à vos indisponibilités sur votre espace personnel.

### ASSEMBLEE GENERALE DES OBSERVATEURS & TUTEURS SAISON 2022/2023

La Commission Départementale des Arbitres vous informe que, comme chaque année, une Assemblée Générale est prévue en début de saison.

Celle-ci se tiendra le vendredi 22 Septembre 2023 à 19h00 au Siège de notre District.

D'autre part la C.D.A demande à tous ceux qui ne sont plus en activité d'être présents lors de l'Assemblée Générale des Arbitres (Choisir la date de son choix et la communiquer à la cda)

### 1ER TOUR DE COUPE DE FRANCE SAISON 2023/2024

Attention : La saison 2023/2024 commencera dès le week-end du 27 août 2023 avec le premier tour de coups de France.

### RENOUVELLEMENT DU DOSSIER ARBITRE POUR LA SAISON 2023/2024 (ADULTES & JEUNES)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous rappelle que le dossier de renouvellement pour la saison 2023/2024 est disponible (uniquement par téléchargement) sur le site internet du District dans la rubrique « Document / Document Arbitrage ».

Une fois le dossier complet, il conviendra de le DÉPOSER sous pli confidentiel soit directement au siège du District ou l'envoyer uniquement PAR VOIE POSTALE (confidentialité des informations) à l'adresse suivante :

District Drôme-Ardèche de Football À l'attention de la commission médicale 101, rue du 8 Mai 1945  
07500 GUILHERAND-GRANGES ATTENTION !

Dossier complet à retourner avant le 15 Août 2023. Passé ce délai, **perte de 1 points au classement 2023/2024.**

Enfin, nous vous rappelons que pour cette année, pour la licence, le renouvellement peut se faire que par licence dématérialisée. Nous vous rappelons aussi que votre licence doit obligatoirement être validée pour participer aux tests physiques de début de saison.

A défaut, vous ne serez pas désigné.

**ATTENTION..... Toute licence non enregistrée le 31 Août 2023, l'arbitre ne pourra couvrir son club pour le statut de l'arbitrage la saison 2023/2024**

Pour toutes questions et/ou renseignements complémentaires, merci de contacter UNIQUEMENT :  
Nicolas BRUNEL – Président de la CDA – 06 70 31 54 43

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**



# COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

## PROCÈS-VERBAL N°01

Réunion du 03/07/2023

**Présents :** MM. BRUNEL Nicolas, MICHELAS François, CHABBAT Maurice et PROTOY Baptiste

**Excusés :** MM. BRET Vincent, GIRODON Philippe et DUPUIS Marc

Cas VIOUGEAS Vincent : Au regard de l'article 32.2, la Commission libère Mr VIOUGEAS Vincent de ses obligations auprès du club de GLUN FC. Impossible de couvrir un autre club avant la saison 2024/2025. Afin d'être effective, cette libération doit être demandée par l'arbitre concerné, par mail.

Cas MZOUGHJI Mohamed et ZOUID Khalid : La commission décide à l'unanimité de ne pas permettre à Messieurs MZOUGHJI et ZOUID de couvrir un nouveau club pour la saison 2023/2024, au regard de l'article 33.c. La période d'indépendance sera donc de 4 saisons.

Cas GRASSI Mathieu : au regard de l'article 33.c, la commission précise que Monsieur GRASSI, en cas de démission du club de l'UMS sera indépendant pendant 4 saisons (déménagement inférieur à 50km). Cependant, Mr GRASSI peut continuer à couvrir le club de l'UMS.

Application de la sanction de la JS Montillienne (jeunes) : conformément au règlement, et suite au PV de juin 2023, l'équipe U20 D1 ne pourra aligner que 2 joueurs « mutation » pour toute la saison 2023/2024.

Mr DUSSAULD Gérald : rattachement au club du F.C. RHONE VALLEE, information transmise à la commission régionale du Statut de l'Arbitrage.

Mr SADIK Salim : courrier au sujet de la démission enregistrée du club du FC Valence (et transmis à la commission régionale du Statut de l'Arbitrage).

**Les décisions ci-dessus prononcées par la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée – dans les conditions de forme prévue à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.**

**La Commission précise que toute demande d'information doit être formulée OBLIGATOIREMENT par mail à [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr) ou par courrier.**

Le Président  
Baptiste PROTOY

Le secrétaire  
P/O François MICHELAS

